

ANNULEZ FACILEMENT VOTRE VOYAGE AVEC L'OPTION FLEX

Pour faire valoir votre option FLEX, l'annulation doit être confirmée à plus de 7 jours du premier jour du voyage.

La demande d'annulation doit se faire par e-mail auprès de notre service clients mareservation@lesaventureurs.com.

2 types d'options sont disponibles : FLEX Remboursement et FLEX Avoir. Leur coût varie en fonction du montant de votre voyage.

FLEX Remboursement :

À l'issue de la validation de votre annulation par nos agents, vous recevrez un remboursement sur le ou les moyens de paiement utilisés lors de votre réservation. Le montant remboursé correspond à 100% du montant de votre réservation TTC (hors coût de l'option FLEX).

FLEX Avoir :

A l'issue de la validation de votre annulation par nos agents, votre compte client sera immédiatement crédité d'un avoir valable un an, correspondant à 100% du montant de votre réservation TTC (hors coût de l'option FLEX).

L'avoir est utilisable pour une prochaine réservation, à effectuer uniquement sur www.lesaventureurs.com.

L'avoir sera disponible sur le compte client avec lequel vous avez réservé votre voyage. Lors de votre prochaine réservation, cet avoir s'appliquera automatiquement.

Il expirera à l'issue de la période de validité et ne pourra être remplacé, échangé ou remboursé.

L'avoir est fractionnable mais sa date limite d'utilisation ne se prolongera pas.

Pas de minimum d'achat. Si la valeur de votre bon d'achat est supérieure à la valeur totale de votre nouveau dossier, vous ne pourrez pas obtenir un nouvel avoir ni de remboursement du reliquat de votre avoir.

L'avoir se substitue à tout autre remboursement et en l'acceptant le client ne pourra donc prétendre à des remboursements complémentaires en numéraire.

L'avoir est nominatif, il ne peut être utilisé qu'en faveur d'un dossier sur lequel figure au moins un des passagers éligibles.